



VELO urbain Colomiers

Antenne locale de l'Association Vélo Toulouse

velo_urbain_colomiers@googlegroups.com



Velo urbain Colomiers

à

Mr Sicard
Mr Alvinerie
Mme Karine Michelet
Mme Christelle Pereira
Copie : Mme Mourgue

Colomiers, le 28 mai 2009.

Objet : Futur aménagement cyclable de l'avenue Georges Sand.

Mr le Maire, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord nous tenons à remercier votre municipalité pour nous avoir consultés, très en amont et à plusieurs reprises sur ce futur aménagement. En particulier, nous remercions Mme Pereira pour son accueil efficace et constructif.

Mme Pereira nous a présenté les détails du projet tels qu'ils existent à ce jour et nous a expliqué les différentes contraintes.

Vous trouverez ci après nos commentaires principaux.

Préalable: Ces commentaires sont écrits avec l'objectif de favoriser une utilisation plus soutenue du vélo pour les déplacements locaux et en particulier pour les enfants des écoles. Celui-ci s'inscrit pleinement dans celui (ambitieux) de votre proposition n°28 de l'agenda 21 qui est de réduire à moins de 30% la part voiture des trajets scolaires.

En l'occurrence nos cibles sont les élèves de l'école élémentaire Lamartine et aussi les adultes à vélo amenant de très jeunes enfants à la maternelle. Ceux ci pourront venir notamment du nouveau quartier des Ramassiers.

Pour ces cibles il est indispensable que l'ensemble du parcours soit sécurisé.

Il suffirait d'un point noir (carrefour dangereux par exemple) pour que les parents n'autorisent pas leurs enfants à utiliser le vélo.

Les aménagements des carrefours avec l'allée de Savoie, allée de la Terrasse, Carlitte, sont globalement satisfaisants. Nous avons pu donner directement nos commentaires de détails à Mme Pereira.

Concernant l'allée de la Terrasse (qui dessert l'école élémentaire Lamartine) il sera difficile aux vélos qui s'arrêtent au croisement de reprendre cette allée en forte montée. Ils vont gêner les voitures et seront eux mêmes en danger. Nous vous proposons de les inciter à conduire leur vélo à la main et à monter par le trottoir piéton à gauche de la voie. Pour cela il faudra un trottoir suffisamment large.

Le point le plus délicat concerne le carrefour du passage à niveau (Al Noble - Paul Valéry).

Aujourd'hui, en l'état de réflexion qui nous a été présenté, l'objectif de sécurité présenté plus haut n'est pas atteint à ce carrefour :

Les vélos descendant l'avenue et voulant prendre à droite la rue Paul Valery seront mélangés avec les véhicules probablement nombreux et serrés dans le virage
Ceux venant de la rue Paul Valery et voulant tourner à gauche pour remonter l'avenue G Sand devront tourner au milieu du trafic.



VELO urbain Colomiers

Antenne locale de l'Association Vélo Toulouse

velo_urbain_colomiers@googlegroups.com



Nous avons bien compris l'extrême complication du fait de la présence de 4 directions et du passage à niveau, et nous n'avons pas de solution miracle immédiate à proposer. C'est pourquoi nous pensons que la réflexion concernant l'aménagement de ce carrefour doit être approfondie.

Nous avons quelques suggestions d'amélioration partielle :

- Pour tourner à droite de l'avenue G Sand vers l'avenue Valery, créer un couloir de protection des vélos qui empêchera les voitures de les serrer dans le virage et qui continue dans le passage à niveau par un marquage au sol
- Créer en amont du carrefour un feu rouge pour piétons&vélos déclenché par poussoir (comme celui devant Leroy-Merlin) permettant de traverser la rue en sécurité
- De même créer en aval du carrefour un feu rouge pour piétons&vélos permettant également de traverser la rue en sécurité
- Ilot central pour protéger les vélos tournant à gauche?
- Ou considérer l'usage de travaux plus importants (ex : tunnel vélo du type de celui existant à Tournefeuille : cf. Figure2)

Nous vous prions d'agréer, Mr le Maire, Mesdames, Messieurs l'expression de nos sentiments distingués.

Pour Vélo Urbain Colomiers

Christian Clerc

Denis Catala

Gérard Escande

Gérard Pianca

François Bouilloc

Martine Barrau

Joel Gurret

Figure1 : Propositions d'amélioration de la sécurité du carrefour

La lettre originale inclut un plan préliminaire,
pour lequel nous n'avons pas l'autorisation de
diffusion élargie.

Figure2 : Tunnel vélo à Tournefeuille (croisement av Général De Gaulle et Avenue du Petit train)

